



Le mot du Président

Chères et Chers citoyens,

Le temps passe, la vie continue et la politique ne s'arrête pas !

Cependant le dernier Conseil Communal de Valangin arrive à la fin de son mandat au 31.12.2020 et une page va se tourner pour notre chère commune valanginoise du fait que dès le 1^{er} janvier 2021 nous ferons partie de la nouvelle grande commune de Neuchâtel de 45'000 habitants(es) et troisième ville de Suisse romande.

La stratégie politique évolue, les temps changent, les gestions financières communales sont de plus en plus difficiles à gérer et les fusions sont inévitables.

Durant cette dernière législature le Conseil communal a fait de son mieux dans la gestion de son mandat avec des dossiers complexes et difficiles à traiter devant lesquels nous n'avons pas baissé les bras.

Malgré cela, nous avons tout de même réussi à maintenir les prestations à la population, respecter l'équilibre budgétaire et élaborer certains projets qui ont été réalisés, et d'autres qui sont en bonne voie et seront repris par la nouvelle commune.

Le point marquant de ces 4 dernières années fût bien sûr la fusion, où l'ensemble de l'exécutif et de notre administration a fait partie des 27 groupes de travail et a participé activement aux dizaines de séances qui ont permis d'élaborer le livre de la fusion.

Ce « Livre de la fusion », important et précieux, a permis à l'ensemble des 4 communes d'y inscrire les ambitions, les propositions et les recommandations politiques et organisationnelles des Conseillers communaux actuels aux nouvelles autorités.

Bien entendu, la nouvelle commune ne pourra pas tout faire et satisfaire toutes nos propositions avec une baguette magique, mais la convention de fusion devra être respectée. Il faudra du temps, de la patience et de la persévérance pour voir certains projets se réaliser, restons confiants et positifs. Nous aurons un guichet d'accueil, un délégué de quartier et une assemblée citoyenne où chacune et chacun pourra s'exprimer librement en donnant son opinion sur la vie locale, les associations qui, je l'espère, continueront d'exister afin de maintenir notre village vivant, actif et dynamique.

J'ai eu l'honneur durant ces 10 dernières années de faire partie d'un exécutif communal et je tiens à vous remercier de votre confiance.

Je garde de bons souvenirs de toutes ces années et de 3 projets qui me tenaient particulièrement à cœur, dont la transformation d'un ancien dortoir en locaux pour un parascolaire, la rénovation du toit et de la façade de notre collège - un des bâtiments emblématiques de notre village qui continuera d'accueillir nos enfants, et enfin la participation au Comité de pilotage de la fusion.

Chères et Chers citoyens, au nom du Conseil communal, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, prospérité, succès et joie de vivre pour 2021 dans la nouvelle Commune de Neuchâtel.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Le président

Mario Vieira



Informations du Conseil communal et du Conseil général

- Le Conseil général de Valangin s'est réuni pour la dernière fois le 28 septembre dernier au Château de Valangin pour valider les comptes 2019. La séance était suivie d'un apéro-dîatoire.
- Le projet du trottoir le long du cimetière avance à grands pas, en 2021 il sera construit pour permettre à nos habitants une mobilité facilitée et accrue.
- En 2021, avec la collaboration du Canton, une étude sera lancée pour le passage des routes communales traversant notre village à 30 Km/h !
- La pré-étude du Plan d'aménagement local (PAL) de Valangin a été réalisée en 2020, comme voulu par le Conseil communal et concrétisée par le crédit voté par le Conseil général. Le PAL avance également et il sera lié au projet d'agglomération de la nouvelle Commune de Neuchâtel.
- Le Conseil général avait confirmé le crédit de CHF 560'000.- pour la réfection du Bourg. Il a, dès lors, été intégré au Plan d'investissements de la nouvelle Commune. Le Conseil communal compte sur cette réalisation pour embellir davantage notre Bourg et notre village, et ce prochainement.
- Le Conseil communal s'est réuni avec un spécialiste en gestion du patrimoine de l'Office fédéral des routes et avec l'ingénieur communal adjoint de la future nouvelle Commune. Notre village est inscrit actuellement dans le projet d'entretien général qui débutera en 2021, ainsi des mesures de réduction du bruit seront réalisées, notamment, en ce qui concerne les bruits liés aux joints.
- Nos belles forêts de Valangin ont été reprises par l'arrondissement de Neuchâtel à partir du 1^{er} décembre 2020.
- Le Conseil communal a travaillé pour maintenir notre village parmi les plus beaux Villages de Suisse : <https://www.borghisvizzera.ch/fr/> et nous en sommes fiers !

Un guichet d'accueil proche de vous

Le guichet communal actuel deviendra le guichet d'accueil. De nouvelles prestations et de nouveaux services seront délivrés pour vous à partir du 4 janvier 2021.

La nouvelle Commune, par son Service de la communication, vous fera parvenir en fin d'année 2020 une brochure avec des informations importantes. Elle sera donc prochainement dans votre boîte aux lettres !

Autres informations importantes

- Le bureau communal sera fermé **du lundi 21 décembre au vendredi 1^{er} janvier 2021**. Ouverture du guichet d'accueil, aux horaires actuels, le lundi 4 janvier 2021. Pour les cas urgents, nous vous remercions de contacter M. Albert Simonet (079 610 86 20) ou M. François Fontana (079 240 6242).
- Pendant la période hivernale, soit du 1^{er} décembre au 31 mars, le stationnement des véhicules sur les rues et les trottoirs du village est interdit de 24h à 7h du matin. Les propriétaires de véhicules pourront parquer sur la place au sud du village, réservée à cet effet. Finalement, les véhicules parkés malgré l'interdiction, seront évacués aux frais de leurs propriétaires. Nous vous remercions d'en prendre note.
- Afin d'éviter que les bassins des fontaines ne se fendent sous l'effet du gel, M. François Fontana placera des bûches de bois dans l'eau. Nous vous remercions de les laisser en place.
- Un courrier pour le relevé des compteurs d'eau 2020 a été adressé aux propriétaires et aux gérances. Nous vous remercions de remplir le bordereau et de le transmettre **jusqu'au mercredi 6 janvier 2021** à M. François Fontana, Chemin du Collège 1, 2042 Valangin, ou à son courriel : francois.fontana@ne.ch

Vous cherchez un cadeau de Noël pour vous ou vos proches ? pensez à nos associations et commerces villageois ! Parmi eux : le Duplex, la Maison du Sandre, Madame T, Self-Service à la Borcarderie, Les Rouages du Temps, la Coopérative de la Bor, Sukhothai, le Relais du Château (liste non-exhaustive).

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année 2021 dans votre nouvelle Commune !

